

YEŞİM NAZLAR :

Bonjour ou bonsoir à tout le monde. Bienvenue à cet appel mensuel d'ALAC. Aujourd'hui, nous sommes le 16 décembre 2019 et il est 15:00 UTC.

Sur cet appel aujourd'hui, nous avons au niveau des membres de l'ALAC pour la région d'AFRALO, Abdulkarim Oloyede, Dave Kissoondoyal et Tijani Ben Jemaa. Pour la région d'APRALO, nous avons Justine Chew et Maureen Hilyard. Pour la région d'EURALO, nous avons Bastiaan Goslings. Pour NARALO, nous avons Javier Rua-Jovet et Jonathan Zuck.

Les liaisons qui sont présentes sur cet appel aujourd'hui sont Andrei Kolesnikov, Barrack Otieno, Cheryl Langdon-Orr et Yrjö Lansipuro. Sur le canal anglais, nous avons Vanda Scartezini, Priyatosh Jana, Glenn McKnight, Yeseul Kim, Amrita Choudhury, Sarah Kiden, Kerry Kerr, Nadira Al-Araj, Roberto Gaetano, Joan Katambi, Ali AlMeshal, Vrikson Acosta, Anne-Marie Joly-Bachollet, Pierre Jean-Darres, Raymond Mamattah, Judith Hellerstein, Sébastien Bachollet, [inaudible], Ron De Silva, Satish Babu, Dev Anand Teelucksingh, Alan Greenberg, Hanan Khatib, Abdeldjalil Bachar Bong et Adrian Carballo.

Sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto. Sur le canal français, nous avons Minata Zong-Naba et Olévié Kouami. Nous n'avons personne sur le canal espagnol.

Et au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Gisella Gruber, Evin Erdoğan, Alperen Eken et moi-même Yeşim Nazlar. Je ferai la gestion de cet appel.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Avant de commencer, je vais présenter les interprètes qui vont travailler. Sur le canal espagnol, Veronica et David ; sur le canal français, nous avons Claire et Jacques ; sur le canal russe, Ekaterina et Galina.

Je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour permettre aux interprètes de vous identifier sur le canal correspond et pour la transcription.

Je vais maintenant donner la parole à Maureen. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Yeşim. Je voulais juste préciser que Marita et Lilian participent aussi à cet appel. Nous avons une très bonne participation pour cet appel aujourd'hui.

Bonjour ou bonsoir à tous et merci de votre participation. Nous aurons sûrement d'autres membres de l'ALAC qui vont se joindre à nous pendant la séance.

Pour commencer, nous avons un ordre du jour assez rempli avec des actions à suivre concernant le développement politique, des mises à jour qu'Olivier, Evin et Jonathan feront. Nous allons aussi parler de la quantité de membres. Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter ici ? Non. Ensuite, nous allons passer à une mise à jour de la part de León. Ensuite, nous aborderons différentes informations sur la révision d'At-Large qui continue au niveau interne et certaines préparations pour la prochaine réunion de l'ICANN. Voilà, c'est un petit peu une présentation de notre ordre du jour pour le moment. Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose ? Si c'est le cas, c'est le moment

---

de le dire. Peut-être dans les divers si quelqu'un a quelque chose à ajouter ? Non, ce n'est pas le cas ? Parfait.

Nous allons passer directement au point...

YEŞİM NAZLAR : Maureen, excusez-nous.

MAUREEN HILYARD : Oui ?

YEŞİM NAZLAR : Nous avons une main levée de Marita Moll.

MAUREEN HILYARD : Marita, excusez-moi, je ne vous avais pas vue. Allez-y Marita.

MARITA MOLL : Merci Maureen. Excusez-moi, c'est moi qui ai fait une erreur. Je voudrais savoir si on peut ajouter les problèmes de PIR.

MAUREEN HILYARD : Merci Marita. On pourrait les ajouter dans la partie du CPWG peut-être. Sinon, on peut le mettre à la fin dans les divers.

MARITA MOLL : Bien, merci.

---

MAUREEN HILYARD : Est-ce qu'il y a d'autres choses à ajouter ? Marita, vous êtes d'accord ? Parfait. Donc nous avançons.

Nous allons passer au point suivant. Nous allons voir le point trois de notre ordre du jour, les actions à suivre de l'ALAC de Montréal, d'ICANN66. Heidi, est-ce que vous voulez les lire ?

HEIDI ULLRICH : Bonjour à tous.

Je viens de les mettre dans le chat.

Nous avons quelques actions à suivre.

La première pour les projets légitimes d'ICANN. Nous devons donner davantage de temps dans l'ordre du jour pendant la réunion d'ICANN67. Donc nous allons le faire, nous allons leur donner une séance pendant le week-end.

Nous avons aussi un autre point avec Maureen, Jonathan, Silvia et moi-même pour que les activités post-ATLAS III puissent être organisées. Je crois que c'est quelque chose que nous allons faire. Maureen va en parler dans la discussion concernant le post-ATLAS III.

Ensuite, il y a une autre action à suivre pour Maureen, moi-même et Gisella pour organiser une table ronde sur le UA pendant la réunion 68 de Kula Lumpur, une réunion d'une heure.

Ensuite, une action à suivre pour moi-même pour faire un suivi de ces actions concernant l'ALAC, NPOC et le GAC pour qu'ils considèrent la possibilité d'identifier la façon dont les Comms peuvent aider à

---

sensibiliser et à faire de la sensibilisation et à faire participer davantage le public. Gisella Gruber qui doit organiser une séance d'une heure pour les questions de mobilisation et d'utilisateurs individuels.

MAUREEN HILYARD : Merci Heidi.

HEIDI ULLRICH : Ensuite, nous avons cette possibilité pour Gisella d'organiser cette séance d'une heure, je l'ai déjà dit, sur les problèmes de mobilisation. Donc nous allons laisser cela jusqu'à ce que le programme d'ICANN67 soit terminé.

Ensuite, un dernier point pour Evin, une séance de politiques At-Large concernant l'utilisation malveillante du DNS et les préoccupations des utilisateurs finaux.

Maureen, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

Ensuite, il y a un autre point concernant Jonathan Zuck et Joanna Kulesza.

MAUREEN HILYARD : Joanna n'est pas là. Peut-être que Jonathan peut prendre la parole pour nous présenter cette action à suivre ?

JONATHAN ZUCK : Est-ce que vous pouvez répéter ?

---

MAUREEN HILYARD : Jonathan, on vous demandait si vous aviez des nouvelles concernant ce dernier point qui vous concerne et qui concerne Joanna Kulesza pour travailler sur le CPWG et l'ALAC pour informer Jamie Hedlund sur la façon dont la conformité peut être plus efficace. Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter sur ce point ?

JONATHAN ZUCK : J'ai complètement oublié cette action à suivre, donc je vais regarder un petit peu, essayer de voir de quoi il s'agissait. Je crois que ce que nous devons faire ici, c'est de définir la façon dont le service de conformité peut être plus efficace, la façon dont le Conseil peut donner davantage un rôle plus important au secteur de conformité. Parce qu'il y a des conflits en permanence sur les déclarations. Ils ont le pouvoir d'en faire davantage et ils ne le font pas. Donc essayez de voir comment on peut s'occuper de cela. J'avais oublié cette action à suivre, je vais essayer de voir un petit peu.

Il y a eu aussi un avis concernant l'utilisation malveillante du DNS. Celui-ci, je m'en souvenais.

MAUREEN HILYARD : Merci. Nous allons essayer d'éclaircir ce point-là et essayer de régler cela avant Cancún.

Quelques rappels, des choses que nous devons faire concernant la préparation de la prochaine réunion d'ICANN67. Nous allons commencer à nous en occuper bientôt.

---

Est-ce qu'il y a d'autres choses ? Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait aborder une question, faire un commentaire, ajouter quelque chose dans les divers, parler d'une action à suivre ? Non, ce n'est pas le cas ? Alors nous passons au point suivant.

Nous allons passer au point quatre de notre ordre du jour. Il s'agit des activités de développement de politiques de l'ALAC et nous allons donner la parole à Olivier, Jonathan et Evin.

EVIN ERDOĞDU :

Merci. Je vais prendre la parole.

Ce qui a été ratifié récemment, deux déclarations pour le PTI et le budget, le plan opérationnel pour l'IANA année fiscale 2021. Et très récemment ratifié par l'ALAC, c'est les services RDS pour le rapport final de l'équipe de révision RDS WHOIS 2. Récemment soumis, un feedback informel à la GNSO en ce qui concerne les nouveaux gTLD. Cela a été soumis en fait aujourd'hui et on attend plus de retours de la part de la GNSO.

En ce qui concerne le PDP 3.0 pour la mise en place de ce plan de politiques, actuellement, il n'y a pas de commentaires publics ouverts mais il va y en avoir des nouveaux qui vont arriver bientôt. Il y aura un vote concernant la GNSO et concernant la Croix-Rouge également. Le vote se déroule en ce moment, on en a parlé la semaine dernière.

Aujourd'hui, il y a deux points, le conseil de l'ALAC au Conseil d'Administration de l'ICANN concernant les abus et l'utilisation malveillante du DNS. Également, il y a des conseils potentiels de l'ALAC concernant le fait que l'ISOC va vendre le PIR. Enfin, vous avez la

---

plateforme des plans stratégiques d'At-Large à laquelle Jonathan Zuck et Joanna Kulesza travaillent.

Voilà, je redonne la parole à Jonathan et Olivier. Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK :

Merci Evin.

Olivier, je ne sais pas quoi dire. Je ne pense pas qu'on a terminé cette plateforme de politiques At-Large. On a décidé plutôt de ce que cela devrait couvrir, mais Sébastien n'était pas tout à fait d'accord, sur notamment sur l'égalité entre les sexes, qu'est-ce que cela signifie au niveau des politiques DNS. Au niveau des politiques organisationnelles de l'ICANN, je ne sais pas exactement la nature du désaccord mais je crois que c'était assez persistant. Donc Joanna et moi-même avons essayé de mettre des points à ce niveau. Et je crois que ce sera la prochaine étape. Donc je vais rester en contact et me remettre en contact avec Joanna pour avancer un petit peu là-dessus.

En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS et les conseils à ce niveau, il y a un document préliminaire pour commentaires qui peut recevoir des commentaires, qui en a reçu certain au niveau des appels du CPWG. Je ne sais pas si vous avez eu la possibilité de lire ces commentaires, si vous avez des questions à ce sujet ou si vous voulez débattre de cela et comment vous voulez le faire ? Je crois que c'est peut-être mon premier rappel de l'ALAC. Je crois qu'au CPWG, on en a parlé. Je ne sais pas comment le vote pourrait se dérouler ici pour soumettre des conseils. Je ne sais pas si vous devez confirmer que vous avez bien lu cela. Maureen, je ne sais pas exactement comment cela

---

doit être géré. S'il y a une recommandation au CPWG, de soumettre les conseils, comment est-ce que l'on passe à l'étape suivante ? Je suis désolé de poser ces questions mais je vois une main levée. Maureen ?

MAUREEN HILYARD :

Un instant Sébastien, nous allons vous donner la parole.

Étant donné que ce sont des conseils et qu'il n'y a pas beaucoup de pression et de date limite, je crois que lorsque l'on arrive à cette discussion, en effet, on pourrait en parler au groupe tout entier parce que tout l'ALAC n'assiste pas aux réunions du CPWG.

Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Maureen.

Je ne vais pas commenter sur la première question. Je crois qu'on doit travailler au CPWG à ce niveau.

En ce qui concerne l'utilisation malveillante du DNS, je voulais vous informer qu'à la fin de cet appel, nous allons avoir un appel EURALO et une de nos ALS va faire une présentation sur son point de vue à ce sujet. Ils ont rédigé un document qui sera débattu. Et je pense ensuite, on peut travailler avec le CPWG, je pourrais m'exprimer au nom de ces ALS lors de l'appel du CPWG.

JONATHAN ZUCK :

Merci Sébastien. Donc, je crois nous allons essayer d'arriver à un consensus sur les conseils concernant l'utilisation malveillante du DNS

---

lors du prochain appel du CPWG mercredi. Et s'il y a un consensus, j'en parlerai sur la liste de diffusion par courriel. Cela vous convient comme étape suivante ?

MAUREEN HILYARD : Oui, tout à fait. Merci.

JONATHAN ZUCK : Je suis en pleine transition entre le CPWG et l'ALAC. Merci de votre patience.

MAUREEN HILYARD : Pas de problème.

Est-ce que quelqu'un voulait intervenir ? Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres... Au niveau d'ISOC et de PIR, quelqu'un voudrait dire quelque chose ?

JONATHAN ZUCK : Est-ce qu'Olivier est en ligne ?

XX : Olivier vient d'arriver.

JONATHAN ZUCK : Apparemment, nous avons un autre appel de prévu pour parler du PIR ?

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. On est en train d'y travailler mais je ne sais pas quel sera exactement le processus. Je pense que c'est pour la déclaration que nous allons effectuer à ce sujet. L'ALAC travaille actuellement à cette déclaration pour la présenter au Conseil d'Administration de l'ICANN. Donc on n'a pas encore de date mais on va en parler au CPWG demain et peut-être il y aura d'autres appels en fin de semaine et en début de semaine prochaine. Merci.

JONATHAN ZUCK : C'est mercredi le CPWG. Merci Olivier.

C'est tout ce qu'il y avait à dire sur ces activités de développement de politiques de l'ALAC. Et nous allons sur la liste de communication vous tenir au courant. Merci beaucoup. On reparlera de ce registre d'intérêt public, PIR.

MAUREEN HILYARD : Est-ce que vous voulez soulever un autre point ? Ce registre d'intérêt public sera débattu au CPWG. D'autres points ?

MARITA MOLL : Merci Maureen.

Je voulais simplement dire quelque chose... Je pense que León s'exprimera. Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Marita.

---

Est-ce qu'il y a d'autres points concernant ces activités de développement de politiques de l'ALAC ? Pas de mains de levées ? Très bien. Je prends note.

Donc nous passons au point suivant, les dossiers de demandes pour membres individuels et ALS. Je donne la parole à Evin.

EVIN ERDOĞDU :

Oui, beaucoup d'activités à ce sujet.

Nous avons récemment certifié une ALS. Nous avons maintenant 239 structures At-Large dans 104 pays et territoires. Aujourd'hui, il y aura deux votes pour des ALS, pour APRALO pour la société internet du Liban et le chapitre de l'Internet Society en Haïti, ça, c'est LACRALO.

Nous avons également tout un travail qui se poursuit avec des dossiers de demande, de diligences raisonnées notamment. Il y aura des votes qui seront effectués sur ces dossiers de demande.

Au niveau des membres individuels, je donne la parole à Alperen Eken. Merci beaucoup.

ALPEREN EKEN :

Merci beaucoup.

En ce qui concerne les membres individuels, nous avons 13 membres et trois observateurs à AFRALO, 26 membres à APRALO, 56 membres individuels à EURALO et trois observateurs, 11 observateurs à LACRALO, 30 membres individuels à NARALO pour un total de 125 membres individuels et 20 observateurs. Nous avons récemment accepté deux

---

membres individuels à NARALO et il y a un dossier qui est en train d'être traité pour AFRALO.

De plus, il y aura un appel pour l'orientation AFRALO à une date qui sera déterminée. Et également, nous travaillons à l'orientation de ces personnes. Nous conservons des données au sujet de ces ALS, de ces membres individuels. Et nous avons donc leur pays respectif qui est indiqué sur le site web. Nous aurons d'autres données de disponibles avec leur numéro de téléphone et adresse courriel. Nous continuerons à travailler sur ces données pour les ALS et les membres individuels, avec TRM également. Cela sera annoncé à l'avenir.

Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci.

Une question intéressante et qui a surgi sur le chat, une des choses que Cheryl a mentionnée, c'est qu'At-Large a un objectif qui est d'avoir des membres individuels ou des observateurs en fonction des pays et de leurs intérêts, donc l'objectif est d'avoir certaines connexions entre les pays du monde entier. Je voudrais savoir si on a considéré cette possibilité et est-ce que les présidents des RALO pourraient me donner des informations sur l'évolution de ce projet. C'est une discussion que nous avons eue avec Sally Costerton à Montréal. C'est un domaine qui m'intéresse.

Je vois que Sébastien a main levée. Sébastien, allez-y.

---

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup.

Je suis encore un petit peu inquiet parce que nous avons des membres individuels sur notre site internet, notamment au sein d'EURALO. Et je parle en mon propre nom. Mais je ne pense pas que ce soit une bonne idée d'avoir ces noms sur notre site de l'ALAC et d'At-Large, surtout parce qu'à EURALO, les noms des personnes doivent apparaître quelque part, donc ils figurent sur le site. Mais je pense qu'ils devraient apparaître non pas sur le site de notre organisation mais sur le site de chaque organisation en particulier.

Je sais que d'autres RALO ont décidé de ne pas accepter cela et je sais qu'il y a des discussions dans ce sens. En tout cas en Europe, nous avons décidé de continuer de cette façon. Et je voudrais que l'on reconsidère cette liste de noms de membres individuels qui figure sur le site.

MAUREEN HILYARD :

Merci Sébastien. Je pense qu'Alan a demandé la parole. C'est peut-être à ce propos.

ALAN GREENBERG :

Je ne sais pas si je peux vraiment parler de cela. Il y a des problèmes de protection de la vie privée que j'ai déjà abordés dans le cadre du RGPD pour l'Europe. Et cela concerne aussi d'autres parties du monde. Et à moins qu'on puisse faire des déclarations incroyables, le fait de publier le nom du membre individuel est une exigence pour pouvoir participer. Donc nous aurons peut-être des problèmes de protection de la vie privée ensuite. C'est quelque chose que nous devons analyser de notre point de vue, mais il faut s'en occuper.

---

De toute façon, je voulais aussi faire un commentaire sur l'objectif d'une ALS ou d'un membre individuel par pays du monde. Je pense que c'est un objectif qui est difficile à appliquer pour tous les pays du monde. Chaque pays du monde doit contribuer de manière productive à travers une ALS ou un membre individuel. Je pense que c'est important de s'en souvenir. Nous voulons une participation, une contribution réelle. Nous ne voulons pas seulement compter l'existence de ces ALS ou de ces membres individuels.

MAUREEN HILYARD :

Je suis tout à fait d'accord avec vous, Alan. Et je pense que ce document sur la mobilisation des ALS que nous sommes en train de rédiger va porter sur ce point-là justement. Est-ce que vous voulez faire un autre commentaire, Alan ? Vous avez toujours la main levée, Alan.

Marita, vous avez la parole.

MARITA MOLL :

Je suis curieuse de savoir comment est-ce que gérons cette information actuellement concernant les membres individuels ? Je pense que leur nom figure quelque part sur notre site. Je ne crois pas que leur numéro téléphone aussi. Est-ce qu'il y a une manière de gérer cela ? Est-ce que c'est un nouveau problème qui a surgi ? Je ne suis pas vraiment au courant.

MAUREEN HILYARD :

Sébastien, allez-y.

---

ALPEREN EKEN :

Nous avons des noms de membres individuels, nous avons les adresses courriels de ces membres individuels pour tous les pays, bien sûr. Nous avons les pays auxquels ils appartiennent et les villes dans certains cas.

Pour EURALO, c'est différent parce que les membres individuels et les associations de membres individuels d'EURALO, nous n'avons pas les informations les concernant, comme les numéros de téléphone parce que bien sûr, nous n'avons pas de numéros de téléphone sur le site internet, nous n'avons pas publié non plus les adresses courriels. Donc nous n'avons pas le nom de ces membres individuels qui sont diffusés de manière publique mais nous avons ces noms qui existent. Ils restent un petit peu en retrait mais s'il faut qu'ils soient publiés sur le site internet, je pense qu'il y faudra donner d'autres informations et voir si on respecte le RGPD.

MARITA MOLL :

Merci beaucoup. Je suis une membre individuelle avec une RALO, donc mon nom est quelque part à ce que je sache. C'est cela ?

MAUREEN HILYARD :

À propos de cela, je pense que les questions liées au RGPD vont être analysées dans le domaine de ces questions liées aux membres individuels. Mais en même temps, je pense qu'Amrita l'a dit, il y a des personnes qui donnent leur nom comme membres individuels parce qu'ils étaient associés à une ALS par exemple. Et ils ont été d'accord pour que leur nom figure quelque part et soit associé à cette ALS.

Nous avons maintenant plusieurs personnes qui demandent la parole. Tijani, allez-y, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :                   Merci beaucoup Maureen. Je voudrais donner mon avis à propos de ce qu'Alan Greenberg a dit.

Je ne pense pas que nous devons ajouter les ALS qui contribuent, les ALS actives, puisque nous devons théoriquement avoir seulement des ALS actives et qui contribuent. Donc je pense qu'une fois que nous aurons fini le travail concernant les ALS que nous devons faire, cela va nous permettre d'avoir seulement des ALS actives. Donc je ne pense pas que les documents officiels doivent faire cette différence puisque notre objectif est de supprimer toutes les ALS de notre communauté qui ne sont pas actives.

MAUREEN HILYARD :                   Merci Tijani.

Sébastien, allez-y, vous avez la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET :               Oui, merci.

À propos de cela, les ALS actives, je ne suis pas sûr que nous puissions avoir seulement des ALS actives. Il y a deux ou trois types différents d'ALS : celles qui sont actives et qui participent, celles qui nous soutiennent mais qui ne participent pas et celles qui ne participent pas et celles qui doivent être supprimées de la liste. Mais je pense que nous devons aussi avoir un certain soutien. Il faut en tenir compte ici.

---

À propos des noms de personnes qui sont diffusés sur notre site, je suis surpris de voir que nous avons le nom de membres individuels mais nous n'avons pas leur courriel par exemple. Nous avons les noms de leaders des ALS par exemple qui sont des points de contact pour les RALO et pur les ALS. Nous devons y réfléchir.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Sébastien.

Alan, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Plusieurs points que je voudrais aborder. Je ne voulais pas proposer que l'on change de mots, de publier les ALS actives. Je pense que Tijani a raison, nous allons changer d'attitude à ce propos. Mais dans le passé, on se demandait : « Est-ce qu'on peut avoir une ALS de ce pays ? » C'est vrai que nous devons nous assurer que ces ALS soient actives.

En ce qui concerne les noms des personnes, je ne savais pas que les noms des représentants des ALS figuraient sur le site internet. Nous publions le nom de membres individuels et on ne leur a jamais demandé si on pouvait le faire. Il faut peut-être travailler là-dessus.

Comme je l'ai dit, à moins que nous puissions justifier le fait que publier leur nom est nécessaire, quelque chose que je ne pense pas que nous puissions démontrer, on peut travailler comme cela.

---

En tout cas, les règles doivent s'appliquer pour tout le monde et de la même façon.

MAUREEN HILYARD :

Merci Alan. Je pense que pour les ALS, c'est seulement le nom des ALS. Il y a un espace wiki et sur cet espace wiki en général, ils fournissent ces informations les concernant. Dans ces informations, on a le nom des personnes de contact des ALS. C'est eux qui nous fournissent ces noms. C'est quelque chose que nous devons analyser. Mais peut-être que toutes les ALS ne font pas cela. Je crois qu'essayer de voir quel type d'informations nous avons, quelles sont les attentes concernant ces informations, transmettre aux personnes les informations que nous allons utiliser, les informations dont nous avons besoin. Il faut que ce soit clair quand les gens s'inscrivent. C'est une des questions importantes, savoir quelles sont les informations que nous recueillons lorsque les personnes s'inscrivent.

Alp, allez-y.

ALPEREN EKEN :

Merci Maureen.

Dans le chat, je vais mettre un lien. Je veux vous dire que nous avons des membres individuels et des pays de ces personnes qui sont sur le site. Et ensuite, nous avons davantage de détails, des données qui ne sont pas publiées à tous les niveaux.

---

MAUREEN HILYARD : Alan, est-ce que vous pouvez reprendre la parole là-dessus puis conclure ?

ALAN GREENBERG : Oui. Je voudrais vous dire qu'actuellement, notre situation est la suivante. Certaines ALS peuvent avoir des informations de contact dans le matériel qu'ils fournissent sur leur site, sur leur wiki ou autre. Mais il y a aussi beaucoup d'ALS qui n'ont aucune information concernant les contacts personnels, etc. C'est la proposition du groupe concernant les ALS. Toutes les ALS doivent avoir des informations de contact.

Sur notre site, on dit si vous appartenez à tel pays, vous pouvez avoir envie de vous joindre à une ALS, donc nous allons demander un contact de cette ALS, pas vraiment des informations personnelles, un courriel suffit. Mais nous devons avoir une manière de contacter cette ALS.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Alan.

Alberto, allez-y. Alberto, vous êtes le dernier à prendre la parole sur ce point.

ALBERTO SOTO : Je me suis trompé, excusez-moi.

HEIDI ULLRICH : Maureen, si vous êtes en train de parler, on ne vous entend pas.

---

MAUREEN HILYARD : Oui, j'étais en train d'écrire à Alberto. On n'entend pas les interprètes.

YEŞİM NAZLAR : Maureen, je suis en train de parler avec l'interprète d'espagnol justement pour voir si Alberto était en train de parler ou pas.

ALBERTO SOTO : Voilà, ça y est. Je crois que mon téléphone est en train de se retrouver sans batterie.

Aucun des membres de LACRALO n'est présent mais je pense que dans toute notre région de LACRALO, nous avons des ALS très actives et ils ne participent pas avec les RALO ou avec ICANN.

Mais je suis d'accord avec Alan. Nous devons nous focaliser sur la représentation dans ces pays où nous n'avons pas de représentation. Mais la priorité devrait être que ceux qui ne participent pas, même s'ils sont actifs, doivent quitter le RALO parce que nous allons avoir un certain nombre de personnes mais ils ne feront pas un travail de qualité. Je pense que nous en reparlerons ce soir lors de l'appel de LACRALO d'ailleurs.

Merci.

MAUREEN HILYARD : Merci Alberto. Nous prenons note de tout cela. Bien. Maintenant, nous allons passer au point suivant. Merci pour cette discussion. Nous allons devoir travailler sur ce point-là.

---

Le prochain point de notre ordre du jour est le point sept, c'est-à-dire les rapports que nous recevons de notre liaison auprès du Conseil. Je voudrais qu'on parle de la réunion d'ALAC. Je dirais que beaucoup des discussions ont eu lieu, notamment avec les présidents des RALO, j'aimerais qu'il y ait davantage de rapports qui soient fournis par les RALO à la réunion d'At-Large parce que nous nous intéressons beaucoup au travail que font les RALO. Donc nous voudrions avoir leur opinion concernant la réunion, savoir ce qu'ils font aussi.

Judith, vous avez demandé la parole ? Allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN :

Oui, je voulais juste dire que l'outil de traduction de LACRALO proposé par l'équipe de technologie de l'information a été mis en place. Nous remercions l'équipe pour le travail. Et nous allons regarder ce que propose l'équipe de technologie pour voir comment nous pouvons travailler avec LACRALO pour augmenter la communication ; et la même chose pour AFRALO, nous allons pouvoir travailler en français. Nous allons avoir un appel au mois de janvier. Et si vous avez des questions à poser à ce propos, je serai ravie d'y répondre.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Judith. C'est très intéressant d'entendre parler des régions, d'avoir ces retours. Il y a eu beaucoup de travail d'effectué dans ce domaine et Judith, nous devons la remercier pour son travail qui a été effectué au niveau des technologies de communiqué et il y a eu beaucoup d'améliorations à ce niveau. Donc merci beaucoup.

---

Est-ce qu'il y a d'autres points à soulever provenant des régions ? Très bien.

Donc nous pouvons maintenant parler un petit peu de ce qui se passe à At-Large. Et nous avons une mise à jour de la part de León du Conseil d'Administration. Est-ce que León est là ? Oui, c'est parfait. León, vous avez la parole. Allez-y.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup Maureen. Vous m'entendez bien ? Merci beaucoup.

Premièrement, j'aimerais dire bon anniversaire à Cheryl Langdon-Orr. J'espère que vous aurez une excellente journée et nous vous souhaitons tous nos vœux pour une excellente santé.

Le Conseil d'Administration a travaillé à différents points comme vous pouvez l'imaginer. Nous avons travaillé à notre ordre du jour pour un atelier qui se déroulera à Los Angeles à la fin janvier. Je crois que c'est du 24 au 27 janvier 2020. Nous travaillons à l'ordre du jour de cela. Il y aura des points intéressants qui seront soulevés.

Récemment, je suis à la tête d'un groupe qui a eu une réunion, des questions de l'EFF au sujet du renouvellement et du processus de renouvellement. Il y a eu des recommandations du BAMC au Conseil d'Administration. Également, comme vous l'avez peut-être observé, il y a des correspondances qui ont été envoyées à des membres du secteur concernant la vente de .org. Et il y a certaines questions qui se posent à ce sujet en ce qui concerne le registre d'intérêt public pour qu'on évalue la transaction, le PIR, le registre d'intérêt public. C'est quelque chose qui a été fait plusieurs fois, une centaine de fois, par l'organisation. C'est

---

une opération au quotidien qui se déroule, c'est un changement de propriétaire au niveau des registres.

Mais étant donné qu'il y a beaucoup de doutes au sujet de la transaction, nous avons envoyé des questions à ce sujet pour que le registre d'intérêt public réponde à ces questions. Et une fois que le registre d'intérêt public notifiera l'ICANN au sujet de la transaction, nous aurons 30 jours pour poser plus de questions, pour avoir plus d'informations sur l'entité qui a pris le contrôle. Et nous suivrons donc de très près cette situation. Le registre d'intérêt public aura 50 jours pour répondre à ces questions. Et à la suite de cela, je crois qu'il y a encore une période de 30 jours qui existe pour le consentement, pour accepter cette demande.

Une lettre a été envoyée de John Jeffrey du directeur juridique de l'ICANN demande au registre d'intérêt public d'accroître la transparence et de clarifier ces points auprès de l'ICANN et auprès de la communauté toute entière. Donc voilà sur quoi nous avons travaillé au Conseil d'Administration.

Nous avons bien entendu nos activités qui nous attendent l'année prochaine. Ce sera une année importante pour l'organisation et la communauté. Je vous encourage à commenter sur le plan opérationnel que nous avons et le plan financier. Je ne sais pas s'il est totalement publié ; cela s'effectuera bientôt. Donc on attend vos retours sur le plan opérationnel et financier sur cinq ans. C'est en rapport avec le plan stratégique qui a été approuvé et publié pour les cinq années à venir. Et également, c'est un document vivant, qui peut évoluer. Lorsque l'on fait un plan stratégique, on ne voit pas cela comme un plan statique. On a

---

une stratégie par rapport à ce que nous avons prévu, mais la situation va changer et change constamment tandis que nous avançons dans le temps. L'objectif, c'est de revoir constamment ce plan stratégique, tant que cela est faisable. Ce n'est pas quelque chose à mettre dans un tiroir et à ne plus regarder, c'est quelque chose à constamment à l'esprit et c'est un plan opérationnel qui doit constamment évoluer également. Il faut le revoir régulièrement et cela nous permettra de relever les défis qui se présenteront à l'avenir.

Si vous avez des questions ou des commentaires, je serai très heureux d'y répondre. Et je vous souhaite en tout cas d'excellentes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020. Je vous remercie vraiment de tout votre soutien, de tout votre travail personnellement et collectivement au nom du Conseil d'Administration. C'est un travail d'équipe que nous effectuons qui serait impossible sans votre participation et votre engagement, l'engagement de chacun d'entre vous. Merci beaucoup, merci Maureen.

Je suis prêt à répondre à vos questions mais je dois ensuite vous quitter. Désolé de cela.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup León.

Il y a deux mains levées.

MARITA MOLL :

Merci León de vraiment nous parler avec beaucoup de franchise de ce qui se passe avec le registre d'intérêt public. Cela nous a préoccupés

---

également. J'essaie de comprendre le processus un petit peu mieux. Les questions étaient envoyées au registre d'intérêt public, PIR. Il leur reste 15 jours je crois pour répondre. Qu'est-ce qui va se passer ? Qui va décider du fait que la réponse est adéquate ou pas ? Est-ce que vous pourriez poser plus de questions par la suite ou pas ? Et est-ce que vous aurez plus de temps pour approuver ou pas cette transaction ? Et qu'est-ce qui s'est passé avec les commentaires de la communauté ? Quand seront-ils pris en compte ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup. C'est un processus en effet. Comme je le disais, au niveau de l'organisation, nous avons envoyé des questions au registre d'intérêt public. On attend une réponse dans les délais. Une fois que nous recevons les réponses de la part de PIR, nous allons évaluer la qualité de ces réponses et leur teneur, si elles conviennent, si elles sont appropriées. Et nous continuerons le processus d'évaluation si le changement du contrôle est satisfaisant ou pas. C'est quelque chose que l'organisation doit faire, un travail d'évaluation.

Si les réponses ne sont pas satisfaisantes ou complètes et si l'organisation pense qu'on a besoin de plus d'informations pour bien évaluer la transaction, nous pouvons tout à fait le faire. Nous avons un processus qui nous permet de poser plus de questions. Nous avons tout à fait le droit de poser les nouvelles questions. Et ce processus suivra. Cela, en effet, remettrait à plus tard l'acceptation et la conclusion de la transaction puisqu'on attendrait des réponses supplémentaires dans ce cas de figure pour une nouvelle fois voir si les réponses sont satisfaisantes pour l'organisation.

---

Comme je l'ai dit auparavant, nous pouvons toujours poser de nouvelles questions. Et les réponses doivent être publiques ? Vous savez que c'est une négociation pour le moment entre l'ICANN et le registre d'intérêt public. Et la lettre envoyée par John Jeffrey demande de permettre la publication de toutes les réponses en effet. Mais ce n'est pas quelque chose qui dépend de l'ICANN ou du Conseil d'Administration. Le PIR, registre d'intérêt public, doit donner l'autorisation pour la publication de ces questions. C'est pour cela que ces lettres de notre directeur juridique demandent l'autorisation de publier cela pour plus de transparence. Et cela est en rapport avec la transaction.

J'espère, Marita, avoir répondu à vos questions.

MARITA MOLL : Une question supplémentaire. Qu'en est-il des commentaires publics venant de la communauté ?

LEÓN SANCHEZ : N'oubliez pas que c'est un processus contractuel, une transaction qui n'est pas ouverte aux commentaires publics. Nous sommes conscients de tous les commentaires qui proviennent de la communauté mais pour être honnête, ces commentaires doivent être adressés au PIR, pas à l'ICANN, parce que l'ICANN, une nouvelle fois, a un processus qui a déjà existé des centaines de fois, mais c'est quelque chose de différent.

Donc tout commentaire ou toute information qui semble importante autour de la transaction doit être pour le moment adressée à PIR et ISOC. Je peux vous assurer que nous écoutons ce qui est dit, nous

---

suivons la situation de très près mais ce n'est pas la prérogative de l'ICANN d'avoir ces commentaires publics.

MARITA MOLL : C'est une réponse intéressante. Merci beaucoup León.

LEÓN SANCHEZ : Merci Marita.

MAUREEN HILYARD : León, nous avons deux mains de levées. Jonathan. Il n'y aura pas d'autres questions à la suite de ces deux questions.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup de cette présentation León.

Si je comprends bien votre commentaire, on n'a pas beaucoup de latitude ou d'appétit au Conseil, de désir du Conseil d'Administration pour aller plus loin que les préoccupations opérationnelles. Je crois qu'on a beaucoup réfléchi dans la communauté par rapport à avoir le PIR à la table des négociations avant l'approbation du Conseil d'Administration.

Mais vous suggérez, je le pense, que le Conseil d'Administration n'a pas le désir d'arrêter, de stopper cette transaction pour forcer le retour à la table des négociations le PIR je pense.

---

LEÓN SANCHEZ : Ce n'est pas exactement le message. Nous écoutons les commentaires, nous suivons la situation mais n'oubliez pas que c'est une négociation entre l'ICANN et le registre d'intérêt public, donc c'est un processus qui doit se faire.

Nous avons également dans cette lettre du directeur juridique de l'ICANN, nous demandons vraiment fortement que la communauté .org soit informée. Mais ce n'est pas quelque chose que l'ICANN peut gérer seule. C'est une négociation qui se déroule, une négociation dans un environnement. Ce n'est pas au niveau unilatéral que nous pouvons prendre une décision, forcer les choses.

JONATHAN ZUCK : Mais León, ce n'est pas le cas, vous avez le pouvoir quand même de refuser cette transaction. Donc vous avez vraiment le pouvoir d'influencer la nature de la négociation puisque vous avez l'autorité ultime et finale de dire : « Cela ne va pas se faire. » Cela, c'est une question de sélection de l'ISOC et du PIR. Vous avez un raisonnement derrière tout cela. Est-ce que le Conseil d'Administration a une volonté de le faire ou pas ?

LEÓN SANCHEZ : Ce n'est pas une question de volonté. C'est une question de suivre un processus. C'est une modification au niveau du leadership qui pose des risques pour la stabilité et la sécurité de l'internet. Donc ce n'est pas quelque chose où le Conseil d'Administration va dire : « On dit non tout simplement. » Il faut qu'il y ait un raisonnement, une raison derrière cela, pour dire non éventuellement à cette transaction.

---

Je sais que dans les textes statutaires, nous avons dit que le Conseil d'Administration a le pouvoir d'approuver ou de dénier en dernier ressort. Mais il faut que ce soit basé sur un raisonnement, sur véritablement des raisons. Je crois que vous comprenez ce que je veux dire. Ce n'est pas unilatéralement que l'on peut prendre cette décision.

JONATHAN ZUCK : Je ne veux pas prolonger trop cette conversation, mais je pense qu'il faut avoir une bonne raison pour faire cela.

LEÓN SANCHEZ : Oui, c'est justement cela. Nous essayons de réunir toutes ces informations, d'évaluer ces informations. Et une fois que nous aurons fait cela, nous serons capable de conclure cette évaluation et d'agir en fonction.

Ce que je veux dire ici, c'est que rien n'a été décidé encore, rien n'a été déterminé au préalable de manière officielle. Je vous demande de comprendre cela et de nous donner de l'espace et du temps pour pouvoir recueillir ces informations dont nous avons besoin et être capables ensuite de prendre une décision correcte.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup León et Jonathan.

Nous avons un dernier commentaire d'Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Je serai bref.

---

Je pense que ce que León dit, et c'est un petit peu ce que Jonathan dit aussi, c'est que si le Conseil est convaincu qu'il y avait des conditions qui existaient déjà lorsque cette décision a été prise, à ce moment-là, vu la situation, je crois qu'il ne faut pas trop pousser León dans ce sens pour qu'il nous donne davantage d'informations.

Je veux le remercier, ses réponses ont été claires et plus détaillées que ce que je ne le pensais pour un membre du Conseil qui parle en public. Et je veux le remercier pour sa sincérité.

LEÓN SANCHEZ :

Merci Alan.

MAUREEN HILYARD :

Merci à tous les deux. Je crois que cela a été utile. Nous avons eu beaucoup d'informations pour la réunion du CPWG et pour la prochaine réunion d'ICANN. Donc nous vous remercions dans ce sens. Je sais que vous êtes pressé, León, et nous vous remercions pour votre participation à notre réunion et nous vous libérons. Merci.

Jonathan, vous avez la main levée mais vous ne demandez pas la parole. C'est une ancienne demande de parole, bien.

Ce que nous allons faire maintenant, c'est que nous allons prendre 20 minutes pour discuter d'autres questions. Je voudrais attirer votre attention sur un résumé concernant les informations que nous allons discuter maintenant. Cela va apparaître sur l'écran dans quelques secondes.

---

YEŞİM NAZLAR : Maureen, excusez-moi. J'ai des problèmes concernant mon ordinateur et je n'arrive pas à présenter le matériel. Je m'en excuse.

MAUREEN HILYARD : Parfait, pas de problème.

La première activité dont nous allons parler est bien sûr les activités post-ATLAS. Et j'avais attiré votre attention là-dessus parce que nous allons organiser un webinaire le 19 décembre sur ce point-là. Au cours de ce séminaire web, nous allons fournir davantage d'informations sur ce point-là, notamment sur les points les plus urgents pour lesquels nous allons demander aux participants d'ATLAS de participer à un sondage. Et nous avons encore quelques participants qui n'ont pas envoyé leurs informations, et la même chose pour les mentors.

Il y a un autre document, qui sont les rapports que nous attendons que les participants doivent nous envoyer. Bien. Nous avons beaucoup d'informations concernant les exigences pour les participants d'ATLAS III à Montréal. Nous voulons obtenir leurs commentaires, leurs impressions, leurs opinions pour pouvoir améliorer notre travail. C'est très important pour nous pour continuer à travailler. Par exemple pour le point 4, il y a quatre domaines et dans ce cas-là, pour ce point 4, nous attendons des commentaires des membres d'ATLAS et cela va contribuer à toutes les améliorations que nous voulons faire en continu au niveau d'At-Large pendant l'année prochaine.

Les points les plus importants ici pour votre opinion que nous attendons sont les recommandations qui ensuite seront réunies par un groupe qui va analyser les informations de façon à faire une recommandation pour

---

le travail futur. Nous avons la mise en œuvre de la révision d'At-Large avec un rapport que nous devons présenter à la fin du mois.

Par conséquent, nous avons beaucoup de choses à faire, beaucoup de responsabilités. Et si vous regardez ce tableau, vous devez voir un petit peu ce qui a été fait sur des problèmes. Il y a certains problèmes qui sont presque complétés. Et j'aimerais vraiment que l'on puisse présenter tout cela dans notre rapport de mise à jour au Conseil. Nous avons travaillé là-dessus et je pense que le rapport final doit être présenté au mois d'avril. Nous avons donc un travail ici à terminer.

Et les problèmes qui existent actuellement et qui sont débattus concernent bien sûr les ALS, la mobilisation des ALS, avec Alan et son équipe qui n'existe pas encore vraiment qui devrait être opérationnel cette semaine. Alan, est-ce que vous avez une mise à jour concernant la formation de votre équipe ? Vous levez la main, allez-y Alan, je vous donne la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup.

Nous sommes en train de conclure la liste de membres et il y a eu quelques manques dans certaines régions concernant les membres de ce groupe de travail. Nous voulons nous assurer que toutes les régions sont correctement représentées. Nous devons être sûrs que chaque région a des participants.

Je pense qu'à la fin de la semaine, nous allons pouvoir envoyer un Doodle pour organiser notre réunion à la fin du mois de janvier. Et nous

---

espérons que nous pourrons finir à la réunion du mois de mars. Mais je pense que cela ne sera pas une activité trop longue.

Et un point important ici, c'est qu'il y a deux composantes. Le premier point, ce sont les ALS et le deuxième, ce sont les membres individuels. Nous allons aborder ces deux questions en même temps parce que ce sont deux questions qui sont importantes.

MAUREEN HILYARD :

Oui, je pense que les questions que nous avons déjà eues vont contribuer à votre travail.

Et le troisième point, Heidi et Alp vont peut-être nous donner une mise à jour sur ce plan de gestion durable des ALS.

ALPEREN EKEN :

Merci Maureen.

Nous avons déjà présenté à l'ALAC ce plan de gestion pour la participation des membres d'At-Large et leur inclusion dans les activités de façon à ce qu'ils puissent être plus actifs. Nous avons travaillé avec le GSE et avec l'équipe de leadership régional dans ce sens. Et nous allons commencer à nous organiser davantage à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février pour présenter un document.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. Donc nous entendrons parler davantage de ces groupes de travail pendant les mois à venir.

---

Pour 4.1 à 4.4, ce sont quatre domaines pour At-Large : la politique et la sensibilisation, nous avons les statuts constitutifs dans ce sens, nous voulons inclure le développement de compétences parce que le travail que nous voulons faire doit être le résultat d'ALS, une participation avec d'autres secteurs d'ICANN, notamment avec le GAC et avec NPOC pour développer des ressources qui pourront travailler avec nous et être opérées dans le domaine de la sensibilisation. Nous avons de soutien dans ce sens pour le programme d'ambassadeurs d'At-Large, pour le programme de sensibilisation aussi. Donc tout cela pour vous dire qu'il y a des domaines dans lesquels nous devons travailler, organiser des appels, voir quelles sont les listes de membres pour les groupes de travail. J'aimerais voir qu'il y ait beaucoup de gens qui participent activement à ces activités.

Alan, vous avez toujours la main levée. Est-ce que vous voulez reprendre la parole ?

ALAN GREENBERG : C'est une nouvelle main.

MAUREEN HILYARD : Allez-y.

ALAN GREENBERG : Un petit commentaire rapide sur le point trois.

Est-ce que je peux vous demander de changer ce titre, plan de gestion, ce qui va découler de cette mobilisation. Sinon, nous allons avoir deux choses qui seront similaires.

---

Merci beaucoup.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Nous allons continuer à travailler ensemble sur ces points. Très bien.

Quelle heure est-il ? Combien de temps reste-t-il ? Très bien.

J'aimerais vraiment attirer l'attention des volontaires là-dessus. Et à la fin du mois de janvier, nous aurons une réunion à ce sujet. Nous pourrions avoir les réponses de la part des RALO sur une manière appropriée d'utiliser les financements disponibles ; c'est très important. Veuillez prendre note sur l'ordre du jour, nous avons un lien vers l'ordre du jour, et vous pouvez mettre vos recommandations et déposer des dossiers de demande pour des fonds supplémentaires. Donc nous allons étudier tout cela au milieu du mois de janvier. Cela arrive bientôt.

J'ai notifié beaucoup de personnes de ces fonds supplémentaires. En octobre déjà nous en avons parlé avec ICANN Org qui avait développé ce document dont je parle. Cela a été approuvé donc il faut absolument que vous mettiez des objectifs et l'envergure de vos demandes, de vos projets. Donc cela vient de vos RALO.

JUDITH HELLERSTEIN :

Je vois ces objectifs mais je ne comprends pas bien lorsque vous dites les projets de communication, d'engagement, de sensibilisation. Est-ce que ce sont des outils de traduction par exemple ? Ce ne semble pas être couvert par cela. Et pourtant, cela rentre bien dans vos objectifs,

---

donc c'est cela que je ne comprends pas. De quel type de projet vous parlez de la part des RALO ?

MAUREEN HILYARD :

Merci Judith de soulever cela. Ce n'est pas tout le document, mais le financement sera limité à des projets qui n'ont pas été encore budgétés ou suffisamment budgétés. Ce n'est pas disponible pour toutes les approches. Il faut voir ce qu'il y a de déjà effectué. Mais déposez les dossiers de demande, faites un dossier de demande de toute façon et nous allons analyser les dossiers. C'est vraiment aux autres SO et aux AC d'être d'accord ou pas, voir un petit peu ce qui est proposé, quelles sont les déclarations qui sont effectuées.

JUDITH HELLERSTEIN :

Merci beaucoup. C'est plus clair maintenant parce que pour AFRALO par exemple, cela n'a jamais été effectué. C'est parce qu'il y a eu un succès à LACRALO et que cela a amélioré la communauté que cela pourrait être fait. Mais on n'avait jamais demandé de financement pour cela avant qu'on connaisse le succès à LACRALO. Et on pense que maintenant, cela pourrait être effectué pour AFRALO.

MAUREEN HILYARD :

J'aime beaucoup cette idée que plusieurs RALO se mettent ensemble pour soutenir les dossiers de demande de financement, cela me paraît tout à fait intéressant. Cela n'a jamais été proposé avant. Et si AFRALO voudrait l'obtenir et faire un essai, cela me paraît tout à fait intéressant. Donc déposez le dossier de demande, faites la demande et nous allons analyser ces dossiers. Il faut que cela puisse rentrer dans des objectifs,

---

évidemment, mais je pense que cela fait partie du plan stratégique. Très bien.

Puisque j'ai attention des RALO à ce sujet et étant donné que vous prenez note, vous travaillez ensemble, c'est très important, que vous collaboriez entre vous, que vous voyiez par exemple ce qui a été satisfaisant ou couronné de succès à LACRALO et ce qui peut être mis en place pour d'autres RALO.

Passons au point suivant, la diapositive suivante que nous avons à l'écran. Là, vous avez les demandes supplémentaires de budget et une nouvelle fois, vous avez le lien avec tous les détails pour ce que vous pouvez demander ou pas demander. On a l'habitude de travailler maintenant de cette manière, donc déposer des dossiers de demande. Si vous avez une bonne idée et que vous avez besoin d'un financement supplémentaire, n'hésitez pas à le demander. Il y a un calendrier que nous avons pour nous tous que nous devons respecter.

Donc vous avez une autre demande, une autre question ?

JUDITH HELLERSTEIN :

Non, ce n'est pas une demande supplémentaire, mais nous allons soumettre pour l'outil de traduction. Pour ABR, nous allons demander de passer à l'espagnol également. On en a parlé déjà avec Heidi.

MAUREEN HILYARD :

Très bien. Je crois que le processus d'ABR de demandes de budget supplémentaire est bien clair, est bien connu. C'est aujourd'hui, le 16

---

décembre, donc en tout cas, le plus tôt possible. Passons à la diapositive suivante.

Nous avons le rapport intérimaire qui doit paraître à la fin du mois. On se concentrait sur huit points pour la mise en place de la révision d'At-Large. Et je vois que c'est toujours un travail qui se poursuit. Il y a des points qui ont été terminés, qui ont été conclus, mais pour le point 2 c'est Alan avec qui je travaille. Le point 3 et 9 sont en rapport et cela, c'est terminé, les activités.

Et le point 4, je dois continuer à travailler là-dessus, le rôle et les responsabilités de l'équipe de leadership. J'y travaille actuellement.

Point 7, groupe de travail At-Large, nous voyons comment nous pouvons travailler sur cette page qui n'existait plus. Nous avons eu une page de créée pour les groupes de travail. Ce n'est pas encore à 100 %. Nous avons terminé le point 9.

Au niveau du point 13, cela me préoccupe un petit peu plus parce que l'espace de travail n'a pas été révisé depuis longtemps et on doit vraiment le mettre plus à jour. Et je suis sûr que pour le groupe de travail de sensibilisation et d'engagement, je crois qu'on peut améliorer la présentation de cet espace de travail, on peut faire mieux. Cela doit être plus en rapport avec les manifestations qui se déroulent. J'aimerais beaucoup que Daniel Nanghaka, son équipe et Alberto continuent à travailler là-dessus.

Point 16, en effet, là, on pourra avoir des instruments de mesure pour voir à quel point nous avons bien avancé une fois qu'on aura terminé tout notre travail. Si quelqu'un veut nous rejoindre, notamment sur

---

l'espace de travail, nous avons tous ces points qui ont fait l'attention d'un travail soutenu ces derniers mois. Donc on a fait la plupart de notre travail.

Mais je crois qu'il faut qu'il y ait encore plus d'engagement de ces personnes et de nouvelles personnes. Notamment sur le point 13 sur la sensibilisation, je crois que beaucoup de personnes pourraient participer au groupe sur la sensibilisation et l'engagement.

Si vous avez des questions, levez la main, mais on est déjà un petit peu en retard. Diapositive suivante. Très bien.

Cela, c'est la première page que nous avons sur la réunion Cancún. Gisella travaille à cela. Et nous avons des informations à mettre en ligne à ce sujet pour que l'on commence à s'organiser pour ICANN67. Gisella, vous avez des mises à jour à nous faire pour cette réunion de Cancún ?

GISELLA GRUBER :

Oui. La page que vous avez à l'écran actuellement, vous avez des ordres du jour quotidiens et nous allons continuer à rajouter les principales séances dont nous avons déjà entendu parler et dont nous sommes au courant. Il y a déjà un calendrier en blocs très larges, les premières idées que nous avons sur le calendrier de Cancún. Vous avez une page en bas de l'écran, un comité de planification de ICANN67. Et nous avons listé déjà des thèmes que nous allons couvrir à ICANN67. Donc le comité de planification à la mise en place d'un ordre du jour et dès le début de l'année prochaine, nous aurons déjà beaucoup plus une idée du calendrier. Donc revenez sur cette page d'accueil et vous pourrez ainsi

---

obtenir plus d'informations sur la réunion de Cancún, ICANN67, avec la page wiki également.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup, Gisella, de ces informations.

Si vous allez à l'ICANN67, si vous avez des suggestions des séances, de thèmes importants à couvrir, n'hésitez pas à les communiquer et à travailler avec d'autres personnes. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette réunion pour qu'on travaille ensemble à préparer la réunion de Cancún et pour qu'on puisse être en mesure d'avoir ces réunions et de pouvoir communiquer ensemble à Cancún. S'il y a une séance qui vous intéresse plus particulièrement avec des présentateurs, si vous voulez nous aider à organiser ces séances avec des personnes de l'At-Large, des personnes de l'ALAC, des présentateurs, des intervenants au niveau plus large de la communauté pour couvrir certains de ces thèmes, faites-le nous savoir s'il vous plaît pour que nous puissions mettre cela à l'ordre du jour de Cancún pour cette réunion. Très bien.

Je pense que nous sommes pratiquement à la fin de notre réunion aujourd'hui. J'aimerais vous remercier d'être venus, d'avoir participé aujourd'hui. J'aimerais vous rappeler que nous allons avoir des webinaires si cela vous intéresse. Et je vous incite également à rejoindre les groupes de travail qui existent déjà pour le renforcement des capacités, pour la sensibilisation et l'engagement, pour la communication. Donc n'hésitez pas à rejoindre ces groupes. Et à la suite du webinaire, nous lancerons un appel pour avoir plus de personnes intéressées par ces activités.

---

J'apprécie beaucoup le fait que nous ayons eu beaucoup de personnes présentes aujourd'hui à cette téléconférence. Je vous remercie de votre attention. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une excellente soirée ou journée. On se retrouvera pour le webinaire de jeudi. Merci beaucoup.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, au revoir.

HEIDI ULLRICH : Merci à tous.

YEŞİM NAZLAR : Merci de vous être joints à cette téléconférence. Nous levons la séance.  
Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**